

Discours de M. Martin CHUNGONG Secrétaire général de l'Union interparlementaire,

prononcé à la cérémonie inaugurale de la deuxième session ordinaire de l'Assemblée nationale

Porto Novo, Bénin 17 octobre 2016

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,

Mesdames, Messieurs les Présidentes et Présidents des institutions,

Mesdames, Messieurs les membres du gouvernement,

Mesdames, Messieurs les députés,

Monsieur le Préfet de l'Oueme,

Monsieur le Maire de la ville de Porto Novo,

Mesdames, Messieurs les membres du corps diplomatique,

Mesdames, Messieurs les Représentants des organisations internationales,

Mesdames, Messieurs,

Je voudrais vous assurer de mon réel plaisir d'être parmi vous aujourd'hui et par la même occasion vous exprimer ma gratitude tant pour l'invitation que pour l'accueil authentiquement chaleureux qui m'est réservé depuis mon arrivée à Cotonou.

Programmée de longue date et plusieurs fois reportée pour des raisons d'agenda, ma mission au Bénin s'est enfin concrétisée. Je voudrais vous exprimer Monsieur le Président de l'Assemblée nationale, mes remerciements pour toute l'attention que vous avez accordé à ce projet jusqu'à sa réalisation.

C'est la première fois que je m'adresse aux élus dans cet hémicycle, lieu dédié aux débats d'idées aboutissant à des décisions qui affectent la vie de l'ensemble de la société. Mais c'est loin d'être mon premier contact avec le Bénin et certains de ses responsables politiques, avec qui j'ai eu des relations privilégiées de coopération dans le cadre de mes fonctions à l'Union interparlementaire. L'UIP, quant à elle, a bénéficié de la contribution substantielle de ses représentants béninois, dont l'un des meilleurs exemples de collaboration est sûrement la Conférence régionale intitulée « Pour une action énergique du parlement dans la lutte contre la traite des enfants aux fins d'exploitation de leur travail en Afrique de l'Ouest et du Centre », accueillie par l'Assemblée nationale du Bénin et à laquelle une centaine de participants ont pris part en mai 2010. Les grandes orientations adoptées à cette occasion en matière de lutte contre ce fléau continuent de constituer une référence aujourd'hui et ont inspiré les participants au séminaire de suivi au Parlement de la CEDEAO à Abuja à la fin mai 2016.

Monsieur le Président, je voudrais saluer cet investissement louable et le suivi que vous continuez d'assurer en termes d'intérêt, de disponibilité et de soutien, que j'apprécie pleinement et que je souhaite voir durer.

Le Bénin est bien connu pour le dynamisme de sa démocratie et j'adhère pleinement à l'idée selon laquelle le verbe est libre au Bénin et qu'il est le reflet de la liberté d'expression, l'un des fondements de la démocratie. De même, l'alternance, la bonne gouvernance, le fonctionnement régulier des institutions selon les normes de l'état de droit, la reddition des comptes, une société civile dynamique, tous ces constituants indispensables à l'enracinement et à la consolidation de la démocratie trouvent un terreau fertile dans votre pays à travers des acteurs mus par le sens des responsabilités et privilégiant l'intérêt général. C'est là, je crois, le secret de la vitalité de la démocratie béninoise et le succès des récentes consultations électorales en est un exemple notable.

Tout ceci est à mettre à l'actif de l'ensemble des acteurs socio-politiques et économiques béninois, notamment vous les parlementaires, qui contribuez sans relâche à insuffler une dynamique toujours nouvelle rendant la démocratie pérenne pour le bien du peuple que vous avez le privilège de représenter.

Toutefois, je reste convaincu que la démocratie béninoise aussi performante soit-elle, et à l'instar du principe démocratique lui-même, est en quête perpétuelle d'amélioration afin de répondre de façon adéquate aux innombrables défis auxquels elle doit faire face et qui sont reflétés dans les attentes toujours nombreuses et pressantes de vos électeurs.

Elus du peuple, vous êtes également les gardiens de ses droits de l'homme.

Dans le cadre de vos prérogatives en matière d'élaboration des lois, de vote de budget et de contrôle de l'action du gouvernement, il vous revient la responsabilité de veiller à transposer les normes internationales et régionales relatives aux droits de l'homme dans la législation nationale, affecter des ressources suffisantes à la mise en œuvre des politiques et programmes y relatifs et assurer leur mise en œuvre. Les sessions comme celle qui s'ouvre aujourd'hui sont des occasions pour accorder davantage de ressources à l'exécution des actions prioritaires. L'UIP travaille depuis quelques années à l'implication des parlements dans les travaux du Conseil des droits de l'homme. Ce mécanisme onusien est en effet chargé, à travers son Examen périodique universel, d'assurer le respect par les Etats de leurs engagements souscrits en matière des droits de l'homme.

Il ne faut pas hésiter à nommer les problèmes, car nommer un problème, c'est l'identifier, ce qui permet de s'engager dans le processus de sa résolution. Je voudrais vous exhorter à toujours privilégier le dialogue, le débat – mode de fonctionnement par essence du parlement – et l'écoute, surtout celle de vos électeurs pour maintenir la pérennité de la réputation de pays calme dont jouit le Bénin.

A cet effet, je suis convaincu que vous aurez à cœur de rester attentifs aux signes précurseurs de conflit, qui sont généralement des frustrations nées de violations de droits de l'homme. A ce propos, le thème du débat général qui aura lieu à l'occasion de la 135^{ème} Assemblée de l'UIP à Genève dès le 23 octobre prochain, portera sur *Réagir rapidement lorsque*

les violations des droits de l'homme présagent un conflit : le rôle du Parlement. Des parlementaires du monde entier étudieront toutes les possibilités d'une contribution parlementaire en vue de désamorcer les conflits à temps. La contribution de l'Assemblée nationale du Bénin y est espérée.

Quant à l'égalité homme/femme, nous connaissons tous le rôle déterminant de la femme dans notre société. Toutefois, à cause d'un instinct de protection trop poussé peut-être, elle est souvent reléguée à l'arrière-plan alors même que ses qualités devraient être valorisées et exploitées à tous les niveaux de la gouvernance. Il vous incombe, en tant que législateur, de travailler à la promotion de la condition de la femme, d'œuvrer contre toutes les formes de discrimination dont elle est victime, et de l'inclure à toutes les étapes de prise de décision. Il va sans dire que je souhaiterais voir les femmes plus nombreuses dans cet hémicycle dans un avenir que j'espère proche. En effet, je crois savoir que les femmes ne représentent qu'environ 7% de la représentation nationale. Or, la moyenne mondiale est d'environ 23%.

Les jeunes, pour leur part, sont la relève de demain et devraient faire l'objet de votre attention particulière. Ils doivent disposer des leviers devant faciliter leur implication progressive dans la vie politique, et comme les femmes, être impliqués dans tout le processus de prise de décision.

Le nouveau programme mondial de développement adopté l'année dernière est constitué de 17 objectifs et 167 cibles relatifs à la réalisation des droits les plus fondamentaux des populations. Il comprend le droit à l'éducation, à la nourriture, à la santé, à l'eau, à l'assainissement de base,

au travail décent et à la sécurité sociale aussi bien que les droits civils et politiques relatifs à la bonne administration de la justice, à la participation politique et à la liberté d'expression et d'association, à la préservation de notre planète, et devrait inspirer l'articulation des programmes et politiques des Etats au cours des 15 prochaines années.

Il y a une réelle corrélation entre la démocratie et le développement. Promouvoir la reddition des comptes, la répartition équitable des ressources et la lutte contre la corruption devrait favoriser la création d'un environnement sain et propice pour les investissements et donc, à terme, relancer l'économie. Tout comme la jouissance des droits économiques fondamentaux devrait faciliter l'adhésion des populations aux efforts en faveur de l'état de droit.

Pour vous, élus du peuple, le nouveau programme de développement constitue une opportunité idoine, une feuille de route qui devrait permettre aux parlements de mieux identifier les priorités afin de mieux répondre aux besoins des populations.

En tant que parlementaires, les importants moyens dont vous disposez devraient vous permettre de contribuer à la mobilisation générale en vue de la mise en œuvre inclusive de cet ambitieux programme. Dans le cadre de notre nouvelle stratégie pour le renforcement accru des capacités parlementaires pour plus d'efficacité, l'Union interparlementaire conduit actuellement des campagnes de sensibilisation à l'intention des parlementaires à cet effet.

Je souhaite que l'Assemblée nationale du Bénin étudie les possibilités de sa contribution à la mise en œuvre de ce programme au niveau national. Le mouvement en faveur de la nutrition que le Bénin a intégré en septembre 2011 pourrait constituer pour vous, parlementaires, un tremplin pour votre implication dans la mise en œuvre de ce nouveau programme.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Depuis plusieurs années, le monde entier est dangereusement affecté par le terrorisme rampant dont les activités meurtrières sèment la psychose au sein de nos populations. Boko Haram, Ansar dine et Al Shabab, antennes africaines de ces associations mondiales de malfaiteurs, étendent leur toile meurtrière sur l'Afrique de l'Ouest et de l'Est. La menace est sérieuse, mais la situation reste gérable. Nous ne devrions pas céder à la peur, car l'ennemi lui-même a peur et il opère caché. Vous devriez profiter de cette faiblesse, vous armer de courage politique, pour affronter sereinement, mais avec gravité et persévérance, cette nébuleuse qui rend la vie de nos populations insupportable. Cette lutte contre l'ennemi invisible requiert des réformes dans les domaines de la sécurité et de la défense, pour une réaction proportionnelle à cette menace insidieuse et pour le rétablissement d'une paix durable au sein de nos communautés.

Pour sa part, la mondialisation commence à susciter de plus en plus de sentiments de rejet à travers des mouvements de repli à l'intérieur des frontières nationales qui se traduisent par des mesures protectionnistes nuisibles au commerce mondial. Considérant la contribution déterminante du commerce mondial à la réalisation des objectifs de développement durable, il est de votre ressort d'user de votre proximité avec les

populations pour dissiper les malentendus à propos de la mondialisation, savamment alimentés par des nostalgiques d'un mode de vie à huis clos.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Je viens de passer en revue quelques-unes des nombreuses attentes des populations.

Les quelques propositions d'action formulées sont certes parlementaires, mais je suis convaincu que vous privilégierez également la collaboration avec d'autres partenaires, notamment l'exécutif, le judiciaire, la société civile et les organisations internationales. Les défis sont certes colossaux, mais de par leur nature transversale et indivisible, il a été prouvé que seule une approche globale basée sur la coordination et l'harmonisation des efforts permettra des avancées quantitatives et qualitatives. En somme, ces défis requièrent que l'Assemblée nationale se montre à la hauteur d'un parlement démocratique, et qu'il fasse preuve de représentativité, de transparence, d'accessibilité, de redevabilité et d'efficacité.

Sur le plan régional, des efforts en termes de coopération interparlementaire devraient être envisagés compte tenu des nombreux avantages qu'ils présentent, notamment le partage d'expériences et de bonnes pratiques, la création d'un environnement favorable à la libre circulation des personnes et des biens, et qui empêche la survenue d'actes malveillants et permette de contrecarrer les plans les individus mal intentionnés.

Pour ma part, je puis vous assurer de la disponibilité de l'UIP pour vous accompagner dans vos initiatives dans le cadre de futures actions pour répondre aux attentes de vos populations. La Maison des Parlements à Genève, votre maison, reste ouverte. Nous nous ferons un plaisir de vous y accueillir quand vous voudrez. Mais en attendant, je souhaite plein succès à votre session parlementaire.

Je vous remercie de votre attention.